

## **Motion des personnels administratifs, enseignants et chercheurs de l'UFR SHS contre la fusion UPEM-UPEC**

Les personnels administratifs, enseignants et chercheurs de l'UFR SHS réunis le lundi 28 avril 2014 ont échangé sur les propositions de la présidence de l'UPEM tendant à privilégier le scénario de fusion avec l'UPEC dans le cadre du regroupement des universités imposé par la loi ESR du 22 juillet 2013, scénario de fusion qui sera proposé au vote du CA du 27 juin 2014. Après discussion, les personnels de l'UFR SHS rejettent fortement le scénario de la fusion et les arguments « favorables » développés par la présidence.

Si des coopérations pédagogiques et scientifiques fructueuses ont été instaurées dans le cadre du PRES Paris Est, les échanges récemment conduits dans le cadre de la préparation des futurs contrats avec l'UPEC attestent de la difficulté réelle de concilier des pratiques, des cultures et des organigrammes foncièrement différents. Au mieux les discussions débouchent sur des formes de statu quo, au pire elles engendrent des conflits ouverts qui laisseront des traces durables entre les personnes et les institutions. L'« harmonisation » actuelle des formations imposée par le ministère se joue sur le mode du rapport de force, quantitativement favorable à l'UPEC. Il semble donc évident qu'un projet de fusion conduira à multiplier les sources de conflits et à gaspiller durant de longs mois les énergies individuelles et collectives dans une logique de défense des positions des uns et des autres, au détriment des missions de service public que les personnels de l'UPEM assument dans le contexte interne et externe de crise.

Les personnels de l'UFR SHS redisent leur attachement à la culture de l'UPEM dont ils craignent la disparition rapide dans le cadre de la fusion envisagée. Comme l'a rappelé le premier ministre Lionel Jospin lors du colloque célébrant les 20 ans de l'UPEM, les universités nouvelles du Plan U 2000 sont d'abord des universités de proximité, fondées pour répondre à la demande sociale d'enseignement supérieur. En s'attachant à développer les formations professionnalisantes tout en resserrant ses liens avec la Cité Descartes, l'UPEM a répondu pleinement aux objectifs des années 1990 et construit une indéniable identité. Cette identité, vécue et portée au quotidien par les personnels et les usagers, garde toute sa pertinence en 2014 que l'on se situe à l'échelle de l'enjeu d'accès à l'enseignement supérieur des bacheliers de Seine-et-Marne ou à l'échelle du développement de la recherche dans le cadre des Labex implantés dans la ville nouvelle. Vingt ans d'expérience attestent que nous avons toujours su concilier la professionnalisation avec un enseignement académique et une recherche de qualité. La fusion avec l'UPEC créera certes une forte université de papier dans l'Est parisien mais transformera de facto le site Descartes en antenne de Créteil, alors même que le développement de l'offre de formation en Seine-et-Marne nécessite des interlocuteurs décisionnaires sur le terrain.

Les personnels de l'UFR SHS s'étonnent par ailleurs de la rapidité avec laquelle le processus de « structuration de l'ESR de l'Est parisien » est conduit. Les injonctions ministérielles et le contexte de crise budgétaire de l'UPEM ne constituent au regard de l'évolution d'une université que des éléments conjoncturels. En province comme en région parisienne, la quasi-totalité des universités a fait le choix d'un engagement prudent dans la loi ESR en s'orientant vers le système de la communauté ou celui de l'association qui préservent les identités institutionnelles et garantissent le maintien des postes, notamment des personnels administratifs. Les arguments développés par la présidence de l'UPEM pour défendre le scénario de la fusion évoquent à la fois des « économies d'échelle » et l'amélioration

de la « différenciation » ce qui peut paraître pour partie contradictoire. La notion « d'accompagnement du changement » proposée en réponse aux « nombreuses inquiétudes sur la future organisation, la localisation des services et des emplois » ne peut en l'état rassurer quiconque. Si l'on convient que la fonction publique doit faire preuve de capacité d'adaptation dans un contexte économique, social et culturel en rapide évolution, on ne peut accepter l'irréalité du fleuve tranquille d'une « fusion voulue et séquencée suivant les volontés des deux universités ». Renforcer les synergies au sein de Paris Est constitue un objectif crédible et souhaitable pour certaines formations ou programmes de recherche dans le cadre d'une formule d'association ou de communauté, faire naître une nouvelle université au forceps, c'est actuellement prendre le risque de casser une institution – l'UPEM — qui assume pleinement et au pied de la lettre les tâches dédiées aux universités : enseignement, recherche mais aussi formation et orientation.

Les personnels de l'UFR SHS s'interrogent également sur le fonctionnement démocratique d'une future Université de Paris Est. Le développement de l'UPEM a reposé historiquement sur la proximité entre la présidence de l'Université et les UFR. L'accès direct et simple de la première a été source de création et d'innovation, notamment dans le cadre de formations articulant les disciplines, la recherche et les voies professionnelles. La création d'une grande Université de Paris Est engendrera de facto la disparition de cette démocratie de proximité à laquelle sont fortement attachés les personnels de l'UPEM. La dérive technocratique de la future Université de Paris Est induira le retour à une logique disciplinaire et mandarinale, foncièrement anachronique, sous couvert de simplification des relations avec le ministère. Par ailleurs, une décision aussi lourde pour une communauté universitaire que celle d'une fusion entre deux universités ne peut reposer uniquement sur des mandats donnés par le CA au président de l'UPEM. La concertation/information conduite depuis le 14 février n'a pas débouché sur l'adhésion des personnels mais au contraire sur une inquiétude réelle et fondée qu'on ne peut pas considérer comme un paramètre collatéral mais qu'il faut analyser comme un risque objectif de démobilisation voire de défiance.

Pour toutes ces raisons les personnels de l'UFR SHS signataires de cette motion rejettent le projet en cours de fusion de l'UPEM et de l'UPEC et demandent que soient réexaminées par la présidence de l'UPEM les alternatives à la fusion permettant de faire évoluer l'UPEM tout en préservant ce qui constitue objectivement une communauté de valeurs et un héritage qu'on n'entend pas brader.

### **Premiers signataires**

Vanessa Alexandrine (BIATSS, UFR SHS)

Valérie Auclair (MCF, Histoire des arts, UFR SHS)

Vincent Azoulay (MCF, Histoire ancienne, UFR SHS)

Audrey Bertrand (MCF, Histoire ancienne, UFR SHS)

Thierry Bonzon (MCF, Histoire contemporaine, UFR SHS)

Anne Clerval (MCF, Géographie, UFR SHS)

Maud Chirio (MCF, Histoire contemporaine, UFR SHS)  
Christian Delacroix (PRAG, Histoire, UFR SHS)  
Jean-Michel Denis (MCF, Sociologie, UFR SHS)  
Gabrielle Frija (MCF, Histoire ancienne, UFR SHS)  
Pascale Girard (MCF, Histoire moderne, UFR SHS)  
Matthieu Giroud (MCF, Géographie, UFR SHS)  
Vladimir Iazykoff (MCF, Sociologie, UFR SHS)  
Monique Imperinetti (BIATSS, UFR SHS)  
Sylvy Jaglin (PR, Géographie et aménagement, UFR SHS)  
Mathieu Jahnich (PAST, Sociologie, UFR SHS)  
Emmanuelle Kies (PRAG, Sociologie, UFR SHS)  
Mathilde Larrère (MCF, Histoire contemporaine, UFR SHS)  
Vincent Lemire (MCF, Histoire contemporaine, UFR SHS)  
Stéphanie Lévy (BIATSS, UFR SHS)  
Georges Lomné (MCF, Histoire contemporaine, UFR SHS)  
Corine Maitte (PR, Histoire moderne, UFR SHS)  
Tristan Martine (DCE, Histoire médiévale, UFR SHS)  
Alexandre Mathieu-Fritz (MCF, Sociologie, UFR SHS)  
Sophie Moreau (MCF, Géographie, UFR SHS)  
Patrick Nivolle (BIATSS, SIO-IP)  
Agnès Ntep (BIATSS, UFR SHS)  
Marie-Ange Paquita (BIATSS, UFR SHS)  
Sylvain Parasie (MCF, Sociologie, UFR SHS)  
Béatrice Revel (BIATSS, UFR SHS)  
Nicolas Schapira (MCF, Histoire moderne, UFR SHS)  
Jens Schneider (Ingénieur de recherches, UFR SHS)  
Valérie Theis (MCF, Histoire médiévale, UFR SHS)  
Geneviève Thierry (PR, Histoire médiévale, UFR SHS)  
Loïc Vadelorge (PR, Histoire contemporaine, UFR SHS)  
Serge Weber (MCF, Géographie, UFR SHS)  
Philippe Zarifian (PR, Sociologie, UFR SHS)